SI J'EN PARLE, ÇA CHANGERA QUELQUE CHOSE?









Dans le cadre d'une initiative issue du Royaume-Uni et baptisée Initiative pour la prévention des violences sexuelles (*Preventing Sexual Violence Initiative – PSVI*), le ministère britannique des Affaires étrangères et du Commonwealth a accordé des fonds à la Province de l'Église anglicane du Congo ainsi qu'à Tearfund et ses partenaires ; ces fonds serviront à mobiliser et à habiliter la communauté chrétienne et d'autres confessions religieuses pour qu'elles puissent réduire l'incidence des violences sexuelles dans les zones de conflit situées dans l'est de la RDC.

Tearfund est une organisation chrétienne de secours et de développement qui, par le biais d'un réseau mondial d'Églises locales, s'emploie à éradiquer la pauvreté.

Tearfund collabore depuis 10 ans avec des Églises partenaires pour combattre les violences sexuelles.

Tearfund est un membre fondateur de *We Will Speak Out*, une coalition formée de groupes religieux, d'ONG internationales et d'individus qui s'engagent à mettre fin aux violences



sexuelles dans les communautés du monde entier.

www.wewillspeakout.org

Tearfund tient à remercier la Province de l'Église anglicane du Congo pour son aide et pour avoir facilité le déroulement de cette étude.

Photo de couverture : Aubrey Graham/Tearfund Contact Tearfund : Veena O'Sullivan, Service VIH & VS

Courriel: veena.osullivan@tearfund.org

Ce rapport peut être téléchargé sur : www.tearfund.org/sexualviolence

Tearfund a commandé cette étude en février 2014

Chargées de recherche : Solange Mukamana et Joséphine Masuka Isazu

Conception graphique : Wingfinger

© Tearfund, mai 2014

Photo de couverture : Adèle*, 45 ans, avec son quatrième enfant, Jean-Paul. Grâce au programme Healing Arts (formation à l'artisanat) de HEAL Africa, Adèle a suivi une formation pour apprendre à tisser et vendre des paniers.

^{*}son nom a été changé à sa demande

TABLE DES MATIÈRES

Ta	able des matières	i			
Re	Remerciements				
1.	. INTRODUCTION	1			
	1.1 Contexte et justification de l'étude	1			
	1.2 But, objectifs et portée de l'étude	1			
	1.2.1 But de l'étude	1			
	1.2.2 Objectifs de l'étude	2			
	1.2.3 La portée de l'étude	2			
	1.3 Méthodologies	2			
	1.3.1 Conception de l'étude	2			
	1.3.2 Collecte des données	3			
	1.3.3 Analyse des données.	4			
	1.3.4 Les principes d'éthiques	4			
	1.3.4 Gestion des données	4			
2.	. RESULTATS DE L' ÉTUDE	5			
	2.1 Introduction	5			
	2.2 Compréhension des survivantes a propos de la violence sexuelle	5			
	2.2.1 Force et Brutalité	5			
	2.2.2 Pratique satanique	7			
	2.2.3 L'injustice culturel en faveur de l'homme	7			
	2.3 Pourquoi les survivantes restent silencieuses ?	8			
	2.3.1 Abandon/ rejet	8			
	2.3.2 Stigma	8			
	2.3.3 Normes culturel injuste	8			
	2.3.4 Peur	9			
	2.3.5 Menace	9			
	2.3.6 Manque de protection	10			
	2.3.7 Honte	10			
	2.4. Comment la vie des survivantes est affectée ?	10			

	2.4.1 Elles souffrent de la Pauvreté	10
	2.4.2 Elles souffrent du traumatisme permanent	11
	2.4.3 Elles sont rejetés	11
	2.4.4 Vie en danger: elles souffrent d'Illusions	12
	2.4.5 Isolation, honte et culpabilité	12
2	2.5 Ce dont les survivantes ont besoin pour guérir	12
	2.5.1 Soins Médicaux	12
	2.5.2 Assistance sur le plan phycologique	12
	2.5.3 Assistance social	13
	2.5.4 Assistance économique	13
	2.5.5 Assistance Juridique et de sécurité	14
2	2.6 Est-ce qu'un mouvement des survivantes serait utile ?	15
	2.6.1 Faciliter la guérison	15
	2.6.2 Promouvoir la solidarité	15
	2.6.3 Briser le silence	15
3. I	DISCUSSION DES RESULTATS	15
4. I	RECOMMANDATIONS	18
5. (CONCLUSION	18
6. I	REFERENCES	19

Remerciements

Ce rapport n'aurait pas été réalisé sans la contribution d'un certain nombre de personnes. Donc, nous leur devons tous la reconnaissance qu'ils méritent. Nous remercions tout particulièrement les survivantes de la violence sexuelle dans tous les milieux qui ont été couverts par cette étude de nous permettre la collecte des données sur la violence sexuelle. Ils ont sacrifié leur temps à partager leurs expériences et leurs besoins, afin d'améliorer notre compréhension de la profondeur et de l'ampleur de leur problème. Cette compréhension est à son tour pertinent pour la conception d'une intervention appropriée.

Nous remercions également d'autres personnes qui ont joué des rôles différents dans leur capacité afin de faire cette recherche un succès. À cet égard, nous sommes très reconnaissants à sa Grâce Isingoma Henri Archevêque de la Province de l'Église Anglicane du Congo (PEAC), Madame son épouse Godelieve Mugisa, pour leur leadership et leur dévouement dans la lutte contre la violence sexuelle.

Nos remerciements s'adressent également aux autres confessions religieuses qui ont collaboré avec l'Eglise Anglicane et qui nous ont facilité la tâche pendant la collecte des données.

Cette étude a également nécessité la collaboration avec Tearfund. Tearfund Royaume-Uni est une organisation non gouvernementale internationale basée au Royaume-Uni qui opère dans 60 pays dans le monde entier. Tearfund a joué et continue de jouer un rôle important contre la violence sexuelle perpétrée envers les femmes. Tearfund a un engagement à long terme de travailler avec des églises au niveau mondial avec la vision de renforcer leurs actions envers la solution des problèmes en relation avec la pauvreté et la justice. Depuis 2010, Tearfund a été impliquée a l'établissement a l'échelle national et mondial des mouvements de foi qui ont une vision a mettre fin a la violence sexuelle. En partenariat avec la Communion Anglicane et ONUSIDA, ils ont lancé une coalition appelée 'We Will Speak Out' c'est-à-dire « nous dénoncerons ». Aujourd'hui la coalition compte 17 membres.

Il est certain que le renforcement de ce partenariat en abordant les femmes touchées par la violence sexuelle permettra d'améliorer leurs vies. En fait, bien que la douleur des survivantes de partager leurs expériences étaient inévitables, la guérison et le sentiment de solidarité qui sont apparues dans les groupes de discussion étaient encourageants.

1. INTRODUCTION

1.1 Contexte et justification de l'étude

La République Démocratique du Congo (RDC) est connue sur le titre "le pire endroit pour une femme", après avoir fait une analyse de la probabilité de viol d'une femme congolaise. Qu'est-ce qui pourrait rendre cette terrifiante déclaration une réelle vérité? Le fait est qu'au moins 48 femmes sont violées chaque jour en RDC, soit deux femmes violées par heure, selon un rapport rendu public par le ministre du genre, de la famille et de l'enfant de la République Congolaise.

La forte probabilité pour la vulnérabilité à la violence sexuelle par les femmes en RDC est principalement liée à la guerre. La RDC a été déchirée par la guerre de circonstances au cours de ces vingt dernières années et, dans ces zones, principalement dans l'Est du Congo, la milice utilise le viol et la violence sexuelle comme armes contre leurs ennemis. Les femmes de la RDC, en particulier dans les zones rurales et urbaines du Sud-Kivu, Nord-Kivu et Province Orientale ont été exposées à la violence sexuelle. La région la plus touchée reste celle du Kivu (Bukavu, Goma) avec 4689 cas de violences sexuelles en 2011, plus de 7075 en 2012 et 3172 au premier semestre de 2013 (Nora, 2013). Les rapports onusiens montrent aussi la gravité du problème et ses conséquences (Erturk, 2008,UN Special Rapporteur).

En reconnaissant l'ampleur de la violence sexuelle en RDC, il est nécessaire d'aider les survivantes et d'évaluer si un mouvement de survivantes pourrait les aider à surmonter la stigmatisation et parler de leurs besoins. Les informations sur les besoins des survivantes et de la nécessité d'un tel mouvement ne peuvent cependant être obtenues sans une étude comme celle-ci.

1.2 But, objectifs et portée de l'étude

1.2.1 But de l'étude

Malgré que la violence basée sur le sexe feminin a reçu l'attention du public mondial, les femmes affectées restent silencieuses (Johnson, 2012). Afin de trouver remède au silence et à une compréhension limitée de l'expérience, des besoins des survivantes, il est important qu'un mouvement des survivantes se réunisse pour exprimer leurs besoins et exigences aux décideurs politiques, afin que les réponses appropriées pour favoriser la guérison et la restauration de la dignité des survivantes soient apportées.

Le plan d'action est donc de se focaliser sur la lutte contre la violence sexuelle à l'Est du Congo (Amnesty International report 2004). En fait, la mise à terme aux conflits régionaux, le rétablissement du pouvoir gouvernemental dans la région et la création d'un système d'appui pour aider les survivantes par les organisations chrétiennes qui ont créé des circonstances favorables pour écouter la voix des survivantes et évaluer leurs besoins afin de les intégrer de nouveau dans la vie sociale.

Par conséquent, cette étude vise à briser le silence parmi les survivantes de violence sexuelle. Cela aidera à en savoir plus sur leurs circonstances, leurs besoins, leur douleur, et en explorant les moyens disponibles afin de permettre aux bénéficiaires de poursuivre une vie normale. En particulier, l'enquête a l'objet d'explorer des possibilités de création du mouvement des survivantes de violence sexuelle et ces avantages s'il y en a.

1.2.2 Objectifs de l'étude

Les objectifs sont les suivants:

- Explorez la compréhension des survivantes à propos de la violence sexuelle
- Comprendre pourquoi les survivantes restent silencieuses
- Explorer les besoins et identifier les priorités des survivantes en vue de comprendre le processus de la guérison et de la restauration pour les survivantes
- Identifier et comprendre les conséquences de la violence sexuelle sur la vie des survivantes
- Déterminer si les survivantes auraient avantage à joindre un mouvement des survivantes

1.2.3 La portée de l'étude

Les résultats de l'étude seront bénéfiques de la manière suivante

- Les voix des survivantes, qui jusqu'à ce jour étaient absentes, permettra l'Eglise Anglicane et les autres partenaires à comprendre les expériences et les besoins prioritaires des survivantes ; ce qui peut les aider à y répondre de façon satisfaisante. Les données obtenues serviront a hiérarchiser les besoins des survivantes selon leurs expériences.
- Trop peu est connu à propos d'une profonde expérience des survivantes et leurs besoins dans le monde entier spécialement en RDC qui a été ravagée par la guerre. Par ailleurs, ce qui est connu n'as pas provenu d'une étude empirique, mais a partir des petites histoires dans la plupart des cas. On espère que cette étude conduira à une meilleure compréhension des expériences des survivantes et leurs bessons. En permettant un forum ouvert pour que les voix survivantes soient entendues, cette étude habilitera les survivantes à s'engager dans les discussions pour le développement des interventions nécessaires
- Finalement, l'établissement d'un mouvement des survivantes, basé sur les conclusions de cette étude à travers les voix de ces survivantes permettra de trouver des approches d'interventions.

1.3 Méthodologies

1.3.1 Conception de l'étude

Cette étude a utilisé une approche qualitative afin d'acquérir une compréhension approfondie de l'étendue de la violence sexuelle sur la vie de chacune. La conception des groupes de discussion a insisté sur les perceptions des participantes, et en raison du processus conventionnel. Selon cette approche, les participantes réagissent à la question de façon qu'une autre information puisse émerger. Donc, il n'y a pas de restrictions au moment de la collection des données et les participants ont la chance de s'exprimer d'une façon entière. Cette approche souvent permet aux participants de s'exprimer en termes de leurs expériences et de leur besoins en termes de priorités (Chenail, 1995).

Notre étude concernait les villages géographiquement accessibles et sécurisés mais ayant été touchés par des guerres et dont les habitants avaient connu la violence sexuelle en tant que crimes de guerre et crimes contre l'humanité. C'étaient des villages de quelques territoires administratifs de la province du Sud-Kivu; Nord- Kivu et Province Orientale (Bunia). L'Eglise Anglicane du Congo a été en aide dans les communautés touchées depuis longtemps et, par conséquent, il était en charge du recrutement des participants. Ces fonctions de recuit ment incluait également le transport des participants aux locaux de l'église pour discussion en groupe et retour a la maison après la discussion. Dans ce processus de recrutement, l'objectif était de comprendre les besoins de survivantes des violences sexuelles et donc le consigne était d'inclure seulement les participants qui on subit la violence sexuelle.

L'échantillonnage etait dirigé, c'est-à-dire, dans chaque province, trois échantillons de femmes ont été interviewées (sauf au Nord-Kivu): deux échantillons dans la zone urbaine et un échantillon dans la zone rurale. Le petit nombre de groupes des zones rurales dans chaque province était dû aux difficultés d'atteindre les zones rurales. L'échantillon ainsi constitué a permis à avoir 87 participants : 22 femmes dans le Nord- Kivu (ville de Goma et la zone rurale l'environnant), 34 femmes au Sud-Kivu (ville de Bukavu et zones rurales environnantes) et 31 femmes dans la province orientale (ville de Bunia et les zone rurales environnantes). Le tableau ci-dessous montre la répartition des femmes par province et par région. Pour être inclus dans l'échantillon, le participant devait avoir subi la violence sexuelle au moins une fois. Un autre critère était que le participant est une adulte de 16 ans ayant la volonté de participer.

Table 1: Distribution des participants par groupe, par région et par zone

Zone	Nord-Kivu(Goma)	Sud-Kivu (Bukavu)	Province Oriental (Bunia)	Totale			
ZONE RURALE							
Groupe 1	10	11	7	28			
ZONE URBAINE							
Groupe 1	12	12	9	33			
Groupe 2	-	11	15	26			
Totale	22	34	31	87			

Un questionnaire à questions ouvertes était utilisé auprès des survivantes des violences sexuelles. Comme méthode de collecte des données, l'entretien était ouvert pour laisser aux participants la possibilité de s'exprimer. Chercheurs utilisaient la radio enregistreur pour recevoir plus d'information sans pour autant prendre le temps d'écrire toute chose à la lettre.

1.3.2 Collecte des données

Pour collecter des données on se basait sur les questions suivantes :

- Qu'attendez-vous par la violence sexuelle ? Comment définir la violence sexuelle ?
- Pourquoi les survivantes de la violence sexuelle garde silence ?
- Quelles sont les conséquences de la violence sexuelle? Physiquement ou moralement? Comment la vie des survivantes était affectée?

- Que ce que les survivantes de la violence sexuelle ont besoin pour guérir ?
- Est-ce que le mouvement des survivantes pourrait être bénéfique ? Quelles sont les avantages de ce mouvement ?

1.3.3 Analyse des données.

Une analyse qualitative et descriptive des données recueillies a été adoptée, tout en tenant compte de l'objectivité, de l'exhaustivité et de l'exclusivité des réponses collectées par toutes les personnes lors des discussions en groupes. Les données primaires devaient être regroupées dans des thèmes pour mettre en contexte et rapporter d'une manière exhaustive toutes les informations par thème (Cresswell, 2007).

1.3.4 Les principes d'éthiques

Pour assurer le processus de recherche est conforme aux principes de l'éthique, l'attention a été accordée aux aspects suivants.

- Confidentialité des données: Les participants ont été demande de se garder des secrets et de ne pas divulguer ce qui est discuté dans le group. Les participants n'étaient pas identifiés par leur nom mais par des numéros qui leur ont été attribuées.
- Respect des droits fondamentaux de la personne : les survivantes étaient placées dans un endroit bien sécurisé, la participation était volontaire, the participants avait le choix de quitter l'interview a n'importe quel moment. En plus pour eviter les risques d'insécurité dans les zones qui ne sont pas totalement stable, on assurait leurs transports en provenance et vers leur domiciles
- Consentement éclairé: Les intentions et les motivations de l'étude ont été clairement présentés aux participants sur une feuille d'information et consentement éclairé et écrit a été obtenu. Les participants ont reçu une copie du formulaire de consentement avec une feuille d'information. Les participants ont été priés de contacter les chercheurs s'ils avaient des questions.
- Sensibilité: Le chercheur doit être sensible à différents cultures et des normes pour les participants, sinon il / elle peut perdre la confiance ou la confiance des participants ce qui pourrait nuire à l'étude. Dans cette étude les chercheurs ont été sensibles à des valeurs et des normes des participants et n'ont pas contesté celle-ci ou imposer leurs propres normes.
- Respect de l'autonomie : a cet égard, les participantes ont été traitées comme des individus. Elles ont donné la liberté de choix de participer à l'étude sur une base volontaire. Ce qui a été donné à leurs droits fondamentaux en tant qu'individus.

1.3.4 Gestion des données

Les participantes ont été informées que les informations personnelles recueillies ne seront pas communiquées à des personnes qui ne sont pas responsables. Les informations seront gardées dans les archives de PEAC et vont être utilisées pour le bien être des survivantes.

Des exemplaires de toutes les transcriptions et les détails des participants sera maintenue solidement par PEAC. Ces données resteront stockées pendant 5 ans. Les chercheurs

garderont toutes les données électroniques sur des ordinateurs personnels protégés par un mot de passe et sur lesquels les chercheurs seuls ont accès.

2. RESULTATS DE L' ÉTUDE

2.1 Introduction

Cette étude a été particulièrement menée sur la violence sexuelle faite à la femme. Bien que nous sommes conscients à travers l'étude de Curran, Zengele, and Mukamana (2013:8) que les hommes et les garçons peuvent aussi être victimes des violences sexuelles, notre étude a porté sur la violence sexuelle des femmes seulement en espérant que d'autres études porteront sur les problèmes rencontrés par les hommes.

Comme mentionné plus tôt dans la méthodologie, un total de 87 femmes en provenance de différentes zones de trois provinces, à savoir Nord-Kivu, Sud-Kivu et la Province Orientale ont participé à cette étude. La discussion qui suit, présente les résultats en ligne avec les objectifs de l'étude. Les résultants sont présentés sous chaque objectif dans des thèmes identifiés par l'analyse des données recueillies.

2.2 Compréhension des survivantes a propos de la violence sexuelle

Les Nations Unies définissent la violence à l'égard des femmes comme "tous les actes de violence dirigés contre le sexe féminin, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la ménace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou la vie privée." C'est en relation avec cette définition que nous avons voulu déterminer ce que les femmes entendent par la violence sexuelle.

En analysant la violence sexuelle relative à cette définition, les réponses des survivantes, qui étaient presque semblables dans les régions couvertes par l'étude, ont porté sur les thèmes suivants: Force et brutalité, comportements sataniques, injustice culturel en faveur de l'homme.

2.2.1 Force et Brutalité

Sous le thème "force et brutalité, la plupart des points de vue ont convergé vers la définition de la violence comme l'action de forcer les femmes à accomplir des actes sexuels sans leur consentement ou l'autorisation. Quelques extraits de ces définitions sont reportés cidessous verbatim.

"La violence sexuelle c'est quand un homme te tient par la force et fait l'amour avec la femme sans son consentement." (Survivante numéro 6, zone rural, Goma);

« La violence sexuelle c'est quelqu'un qui te maltraite et qui t'oblige de coucher avec lui.» (Survivante numéro 4, zone rural, Bunia)

Non seulement les femmes perçoivent la violence sexuelle en tant qu'acte sexuel forcé mais aussi un acte brutal. Selon les discussions des femmes, la brutalité manifeste en termes de déchirer les vêtements des survivantes et battre ces survivantes. Dans certains cas le viol a lieu après avoir tué les parents des survivantes tels que les maris et les enfants. Ci-dessous sont les déclarations de ces femmes à cet égard:

« La violence sexuelle c'est les hommes qui viennent, déchirent tes habits brusquement, enlèvent ta culotte et te font l'amour sans ta volonté. » (Survivante 3, zone urbain, Goma)

« La violence sexuelle c'est que les hommes arrivent te battent, te brutalisent et t'obligent à faire l'amour sans que qu'ils te demandent.» (Survivante numéro 5, zone rural Goma) ;

« ...violence sexuelle est une mauvaise expérience que j'ai vécu. J'ai perdu toutes choses. Ma maison a été brulée, mon mari tuée, mes enfants massacrées. Mon corps a été torturé et on m'a violée collectivement... » (Survivante numéro 7, zone urbain Bunia)

Du point de vue psychologique, les survivantes définissent la violence sexuelle comme une action humiliante. En plus d'être une action forcée et brutale, le viol est humiliant surtout quand il est commis devant les enfants et les maris. La manière dont le viol est humiliant était exprimée en ces termes par les survivantes.

« La violence sexuelle c'est quand un homme te fait l'amour par force en plein air devant tes enfants et ton mari. » (Survivante numéro 2, zone urbaine, Goma)

« On m'a sexuellement violé en présence de mes enfants ; pour moi, violence sexuel est une déchirure interne qui ne quéri jamais. » (Survivante numéro 4, zone urbaine, Bunia).

Les survivantes ont contextualisé leur compréhension de la violence sexuelle dans les circonstances de la guerre en déclarant que la violence sexuelle est lorsque les combattants viennent et tuent les membres de la famille des survivantes avant de les violer. Par rapport à ce qui se passe dans la guerre, elles définissent aussi la violence sexuelle comme une action par laquelle beaucoup de combattants violent une femme à la fois. En leurs propres termes, les survivantes déclarent ceci:

« La violence sexuelle c'est un groupe des gens qui frappent à la porte, ligotent le mari, dispersent les enfants, ils te font l'amour pillent tous ce qui se trouvaient dans la maison et t'oblige à transporter le fardeau vers la brousse ou ils te garderont pendant de mois. » (Survivante numéro 4, zone rural, Bukavu)

« La violence sexuelle c'est quand plusieurs hommes (3 ou 4) te pénètrent tous l'un après l'autre sans que tu le veuilles. » (Survivante, numéro 4, zone rurale, Bunia)

- « La violence sexuelle ce sont des hommes qui forcent la porte, entrent dans la maison, pillent tous ce qui s-y trouve et oblige le père à coucher avec sa fille ou le garçon avec sa mère en présence de tous. » (Survivante numéro 3, zone urbaine, Bunia)
- « Ma jeune fille de 17 ans a été violée sur le chemin après l'école quand elle rentrait à la maison. Les milices l'ont prise par force et l'amenèrent dans les forêts et l'ont collectivement violée.» (Survivante numéro 6, zone rurale, Bukavu)
- « La violence sexuelle c'est te faire l'amour par quelqu'un que tu ne connais pas et que tu ne verras jamais.» (Survivante numéro, 8, Zone rurale, Bukavu)
- « Ils ont tué mon mari et mes enfants. Ils m'ont pris en hottage. J'ai vécu avec eux dans la foret. Je préparais de quoi à manger pour eux. Ils me violaient collectivement. Parmi mes violeurs il y avait les enfants de même âge que mes petits-enfants » (Survivante numéro 6, zone urbaine, Bunia)

2.2.2 Pratique satanique

Les discussions des survivantes ont également convergé sur le fait que le viol est une action satanique après la réalisation que l'objectif des auteurs est au-delà de la satisfaction du désir sexuel. Les survivantes ont mentionnés que dans la plupart des cas les auteurs forcent des bâtonnets en bois dans les vagins des survivantes après le viol. La section suivante décrit comment les survivantes perçoivent le viol comme un acte bizarre.

« La violence sexuelle c'est les hommes qui te trouvent au champ te tapent, te font l'amour et t'introduit un bâton dans le vagin.» (Survivante numéro 3, Zone rurale, Bunia)

2.2.3 L'injustice culturel en faveur de l'homme

Les survivantes ont assimilé la violence sexuelle a la pratique culturelle qui accorde plus de pouvoirs aux hommes inclus le pouvoir d'avoir sexe a n'importe quel moment, que ce soit par force ou par consentement mutuel. Pour les participantes cette situation culturelle est équivalente à la violence sexuelle. Les participantes de Kalehe (Bukavu) ont confirmé cela en ces termes:

- «Si c'est vrai que l homme n'a pas de droit sur sa femme dans tout le temps, alors je suis violée presque dans tous les temps..... » (Survivante numéro 3, zone rurale Bukavu)
- « Au commencement je m'opposais mais, il commençait à passer les nuits ailleurs ! J'ai estimé qui l'est bon qu'il me viole plutôt que d'aller s'exposer chez les prostituées... » (Survivante numéro 5, zone rurale, Bukavu.)

Une analyse des déclarations ci-dessus montre par contre que, bien qu'elles consentent que l'action forcée, même en provenance du mari est un viol, elles sont aussi d'accord, en conformité avec la culture, qu'une action forcée par le mari n'est pas un viol. Survivantes en provenance de la zone rurale de Bukavu (des Bashi) ont dit que les femmes ne parlent pas du viol sexuel entre l'homme et sa femme. « Le mari ne viole pas » !! (Survivant numéro 4, zone rurale, Bukavu)

2.3 Pourquoi les survivantes restent silencieuses?

Des discussions conduites ont montré que les survivantes préfèrent garder silence pour des raisons qui peuvent être groupées dans six thèmes. Ces thèmes sont Abandon, rejet, manque de support, protection, honte/culpabilité, menace

2.3.1 Abandon/rejet

La plupart des motifs avancés par les survivantes de la violence sexuelle pour expliquer pourquoi elles ne rapportent pas la violence sexuelle, était la crainte d'être rejetée. En particulier il est difficile dans cette société pour une femme d être découverte, qu elle a eu des rapports sexuels avec un autre homme que son mari. Les filles violées ne vont jamais être mariées si la communauté connait la situation. Pour une femme mariée qui a subi la violence sexuelle, elle n'est pas libre de dire au mari de peur d'être rejetée. Dans certains cas ou la violence est connue par le mari surtout en cas de viol par les combattants en présence du mari, la violence sexuelle reste un secret entre le mari et sa femme.

« ...Nous ne pouvons pas dire à nos enfants ce qui s'est passé, le secret reste entre mon mari et moi. Même ma belle-famille ne sait rien ; peur de rejection... » (Survivante numéro 6, zone rurale, Bunia)

2.3.2 Stigma

Les femmes ont insisté encore sur les conséquences sociales négatives qu'elles subissent si on sait qu'elle a été violée. Elles sont souvent considérées comme prostituée et sont présumée infectée par le VIH/SIDA. Les femmes ont indiqué qu'elles ne disent pas qu'elles ont été violées parce qu'elles craignaient d'être stigmatisées. Il est de pratique courante dans la culture africaine qu'une femme violée a été infectée par le VIH/SIDA. Cela est également aggravé par la perception des violeurs que le viol peut guérir du VIH/SIDA.

2.3.3 Normes culturel injuste

Les survivantes ont assimilé la violence sexuelle aux normes culturelles injustes. Ces normes sont associées à la violence sexuelle d'un mari contre sa femme. Au lieu de cela, elles le blâme à la culture, ou à la culture des juifs telle qu'écrite dans la Bible. Les études menaient à Goma, Bunia et Bukavu aussi montrent que les maris forcent leurs épouses à faire des rapports sexuels. Ce type de violence est normalisé. L opinion des survivantes vise à l'obéissance et à la loyauté de la femme envers son mari. Par ailleurs, elles veulent pousser ou condamner la nature, plutôt que leur mari :

«Nous les femmes nous sommes nées inferieur à l'homme, la Bible le dit. 'Notre culture aussi le confirme.... » (Survivante numéro 5, zone rurale, Bukavu)

2.3.4 Peur

Au cours de la discussion avec les survivantes, la peur aussi est apparue comme un thème commun, justifiant leur silence envers la violence sexuelle. La plus part des femmes et des filles violées ont peur d'être rejetées par leur communauté. Elles ont peur d'être traitées comme des prostituées et expriment cela en ces termes:

« ...J'ai peur d'être exposée dans toute ma famille et communauté. Ils ne peuvent pas me croire. Ils vont me traiter comme femme prostituée et mon mari va me quitter de bon. Comme ça je préfère garde le silence... » . (Survivante numéro 2, zone rural, Bunia).

« Si on apprend que notre fille a été violée ; on ne va pas l'épouser.» (Survivante numéro 5, zone rurale, Bukavu)

2.3.5 Menace

Menace est aussi apparu comme un thème important. La menace survient quand les survivantes ont été violées par les personnes dans la position d'autorité. Quelquefois, les menaces viennent sous forme de tuerie, ou de perte d'emploi. A cet égard, la citation suivante parle s'explique.

«... Si tu dis que je t'ai violé, je te tuerai !... » (Survivant numéro 3, zone rurale, Bukavu citant les mots du menaçant).

« ...J'ai été violée par notre prêtre dans notre église local. J'étais enseignante (à une école primaire) a ce moment.je venait de l'école avec des livres dans mes mains. Le prêtre m'a appelé et j'ai obéi. Il a sauté sur moi immédiatement et m'a violé. J'ai crié personne ne m'a sauvé .lls ont entendu mes cris mais ils n'ont pas osé d'affronter le prêtre! (Survivant numéro 9, zone urbaine, Bukavu).

A ce moment de viol, j'avais une grossesse de six moi et j'ai avorté. Si je dis ce qui c'est passé à moi personne ne va me croire! C'était ça mon dilemme .Même mon mari va me rejeter. Il est de même âge que le prêtre qui m'a violé. Il est de son village, ils étaient ensemble à l'école primaire et dans nos cérémonies de mariage, mon mari a choisi le même prêtre de nous bénir. Quand j'ai dévoué le secret, le prêtre a été transféré dans un autre diocèse. Tout le monde incluant mon mari commence à me menacer. J'ai séduit l'homme de Dieu. Je suis diable, a l'école on a décidé de terminer mon emploi. Je n'enseigne plus. Je n'ai plus de mari. Tous mes demandes d'emploi sont immédiatement rejeté, a l'église mes amies ne veulent plus s'assoir avec moi. Je suis totalement menacée dans tous les coins de ma vie... »

2.3.6 Manque de protection

L'autre thème sous la question concernant le silence est l'absence de protection par un système gouvernemental invisible. Les gens voient que le system gouvernemental est absente. Presque toutes les survivantes se demandaient la même question. Briser le silence ne sert à rien puisque il n y a pas de soutien du côté du gouvernement. Le chef du village, l'autorité la plus proche n'a ni de pouvoir ni ressource. Il est seulement comme un fantôme. Il suit tous ce qui se passe mais il ne peut rien. Il y a aussi l impunité et la corruption qui ne facilite le jugement et la condamnation des bourreaux.

«... Même si je le dis, que ce qui va changer ?... » (Survivante numéro 3, zone rurale, Bunia)

«Nous n'avons rien, le chef de zone ne sait pas quoi faire en face des femmes violées, les cliniques ne sont plus capable de nous aider. Les ONG ne sont plus comme avant, que faire ?... » (Survivante numéro 3, zone rurale, Bukavu)

2.3.7 Honte

La plupart des femmes et des filles violées reconnaissent que ce qu'elles vivent est insupportable et ont honte de s'être retrouvées dans une médiocre situation. La crainte d'être humiliées, rejetées, ou jugées devient alors la raison de se protéger en gardant le silence. Certaine femmes craignent pour la sécurité de leurs enfants, de dénoncer leurs violeurs ou leur agresseurs.

« J'ai été violée, et je n'ai pas crié. J'ai seulement dénoncée la scène à mon mari. Nous avons gardé silence pour protéger notre foyer. Si ma belle-famille connait ce qui c'est passée ils vont forcer leur garçon de divorcer ». (Survivante numéro 5, Zone rurale, Bukavu).

2.4 Comment la vie des survivantes est affectée ?

Ce qui arrive aux femmes lorsqu'elles divulguent la violence sexuelle, a de profondes conséquences. Certaines de ces conséquences ont été groupées dans les thèmes suivants: pauvreté, traumatisme permanent, rejet, vie en danger, isolation, honte et culpabilité.

2.4.1 Elles souffrent de la Pauvreté

La discussion sur ce thème a montré comment la violence sexuelle apporte la pauvreté aux survivantes. L'un des conséquences est qu'elles deviennent malades et ne parviennent pas à travailler. La pauvreté peut aussi leur arriver car leur rejet les prive d'accéder aux ressources familiales. A ce sujet, il est important de noter que les femmes congolaises sont des piliers de leur société, en économie surtout dans les zones rurales. La citation cidessous montre comment la violence peut amener la pauvreté.

« Très tôt le matin, nous allons dans le champ pour chercher de quoi a manger pour toute la famille. Le champ est devenu le point stratégique des agresseurs! Nous avons peur d'y aller encore! D ou viendra le repas familial? (survivante numéro 10, zone rurale, Bukavu)

« Depuis que j'étais petite, toute ma vie était de cultiver. Quand je me suis mariée, je travaille dans mes champs familiaux. Mon mari n'a plus. Je nourris mes enfants et je paye pour leurs éducations. J'ai été violée deux fois dans mes champs ! Je préfère rester à la maison et mourir de faim. Mais que va devenir l'éducation de mes enfants ? » (Survivante numéro 5, zone urbaine, Goma).

2.4.2 Elles souffrent du traumatisme permanent

Les survivantes de violence sexuelle font face également au traumatisme physique et psychologique dans leurs vies quotidiennes. Pour elles même si on ne meurt pas physiquement, on meurt d'une façon ou d'une autre parce 90% de sa personnalité d'auparavant est parti après le viol. Les témoignages provenant des femmes enquêtées, démontrent les violences physiques comme les infections génitales, les mutilations des organes génitales et urinaires, coup et blessures corporels en ces termes:

«j' ai été violée par les hommes et après 2 mois, les médecins de MSF ont décidés d'enlever l'utérus.....mes parents m'accusent d'être prostituées et je n'ai pas d'espoir d'avoir un jour des enfants.... » (Survivant numéro 6, zone urbaine, Bukavu)

« ... les militaire sont venus pendant que j'étais aux champs cherchant les vivres pour ma famille. Je ne sais pas combien ils étaient. Pendant et après le viol, Je suis restée inconsciente pendant plusieurs heures. Les femmes de mon village m'ont aidées à m'habiller et m'ont transportée à la clinique de MSF pour les soins d'urgences. Malgré les soins reçus, je ne peux pas contrôler les selles, et j'ai une infection génitale qui ne guérit pas et que je n'avais pas avant le viol. Je me sens très humiliée d'avoir été violée par un groupe de jeune gens de même âge que mes petits fils qui étaient supposés me protéger... » (Survivant numéro 8, zone urbaine, Goma)

« ...J'ai beaucoup de souci, je ne dors plus... »

En relation avec le traumatisme, une survivante de Goma (Survivante numéro 6, zone urbain) vieille femme de Goma disait : « le viol sexuel pour moi, est comme une tuerie sans raison qui visent le genre féminin ». A Bunia dans la zone rurale, une jeune fille violée a dit: « le viol sexuel est comme une bombe qui détruit toute chose de genre féminin ». (survivante numéro 6)

2.4.3 Elles sont rejetés

Les femmes violées ont révélées qu'elles sont rejetées par leurs maris et leurs familles, et par conséquent elles se replient sur elles-mêmes et sont plus souvent rejetés même par la

société les accusant d'avoir été la source du viol et d'avoir des maladies sexuellement transmissibles.

« ...je vivais bien avec mon mari et nos cinq enfants. Apres le viol mon mari m'a rejeté et parle aux enfants que je ne suis plus sa femme ; mais la femme des Interahamwe... J'ai la grossesse venant de ce viol. Depuis que j'ai mis au monde l'enfant issue du viol, ces frères cherchent les moyens de tuer ce dernier, ils lui menacent a tout moment de façon que l'enfant a remarqué qu'il y a quelque chose de mauvais avec lui. Un jour il me posa les questions suivant : Qui suis-je ? D'où je viens ? Qui est mon père ? ...? »

« ...Je suis seul,.... Je ne travaille plus...La famille m'a rejeté.... ».

2.4.4 Vie en danger: elles souffrent d'Illusions

L'une des survivants a dit que 'ce qu'elle a vécue venait de mauvais esprits. Elle ne peut jamais comprendre que ça a été fait par l'homme. « *Quand je vois un homme, je vois des mauvais esprits...* » (Survivante numéro 3, zone rurale, Bukavu). Elle a ajoute et dit que personne ne peut changer cette version.

2.4.5 Isolation, honte et culpabilité

Certaines participantes ont expliquées qu'elles ont la honte après le viol parce que elles se sentent victimes d'avoir été utilisées comme des objets sexuels. Cela les incite quelques fois à se replier sur soi-même, se culpabiliser et se taire.

2.5 Ce dont les survivantes ont besoin pour guérir

Les femmes, après avoir été violées, ont besoin d'assistance dans tous les aspects. Ces aspects, basés sur la discussion sont groupées dans des thèmes : assistance médicale, assistance psychologiques, assistance économique, assistance judiciaire.

La discussion sur cette question peut être groupée dans cinq thèmes:

2.5.1 Soins Médicaux

Les survivantes souffrent des problèmes gynécologiques suivis des malaises généralisés. Quoique minoritaires, certaines femmes sont devenues handicapées suite au viol. Le besoin en soins médicaux est exprimé par le fait qu'elles proposent qu'il y ait rapprochement des centres médicaux, souhaitent que les soins médicaux soient gratuits et que leurs conjoints soient prises en charge aussi. Elles souhaitent que les centres de santé soient approvisionnés par des médicaments nécessaires et que les infirmiers soient en permanence dans les centres de santé. Tous ces paramètres indiquent qu'il y a besoin d'une prise en charge médicale adéquate.

2.5.2 Assistance sur le plan phycologique

Beaucoup de cas de viols laissent des séquelles psychologiques irrémédiables Particulièrement lorsque les viols donnent lieu à des naissances involontaires.

«j'ai un enfant d'une année et sept mois et je suis enceinte. Tous les deux sont issues de violences répétées, Je ne me sens pas bien avec les enfants. Ils me souviennent leurs pères qui m'ont fait handicapée...Que faire pour regagner l'amour envers mes enfants ?... » (Survivante numéro 4, Zone urbaine, Bukavu)

Les femmes souffrent par le fait que leurs maris, leurs enfants et leurs parents étaient tués pendant la guerre. La majorité des victimes se sentent toujours sans valeur, sans joie et sont découragées de vivre. Elles ont peur devant les inconnus et quelques-unes d'entre elles souhaitent la mort plus tôt que la vie. Les faits traumatisants de la violence sexuelle dont elles furent témoins sont aussi à la base de ces troubles de comportement. Certaines d'entre elles étaient même forcées à avoir des rapports sexuels avec leurs propres fils. Suite à ces faits et aux troubles de leurs comportements, les femmes ont besoin d'une assistance psychologique. Elles souhaitent que les animateurs psychosociaux soient suffisantes, permanents et qualifiés.

2.5.3 Assistance social

Après viol, dans leurs familles comme dans leur entourage, les femmes sont victimes des souffrances de tous genres qui nécessitent une assistance sociale: elles sont rejetées, méprisées, marginalisées, abandonnées à leur propre sort. Quelques-unes d'entre elles ont d'enfants issus du viol qui, de leur côté, augmentent leur souffrance: Quelque survivants de violence sexuelle aiment ces enfants malgré elles et sont rares celles qui les aiment de tout leur cœur. Il y a celles qui ont honte d'eux et les autres sont tout le temps en colère envers eux. Certaines d'entre elles sont arrivées même à abandonner ces enfants. Quelques-uns de ces enfants sont acceptés par l'entourage, mais les autres subissent des maltraitances de tout genre de part des maris de leurs mères. Les belles-mères, les parents et les frères de leurs mères, même leurs demi-frères les déconsidèrent.

La majorité des femmes interviewées ont un faible niveau d'éducation : la majorité a un niveau d'éducation primaire, qui ne leur permet pas de bien lire et écrire. Un faible pourcentage représente celles-là qui ont un diplôme de niveau secondaire mais le reste est totalement analphabète. La majorité des femmes ont abandonné l'école suite à la culture du milieu qui considère avec moins de valeur l'éducation des filles mais donne plus de valeur au ménage. Certaines filles ont abandonné les études suite aux grossesses précoces, d'autres ne pouvaient pas continuer les études parce qu'elles étaient violées en publique et/ou prises en esclavage sexuel.

Le besoin crée par les enfants issus du viol est exprimé par le fait que certaines femmes souhaitent que le gouvernement prenne en charge ces enfants tandis que la majorité souhaite avoir leurs propres moyens pour subvenir en charge ces enfants. Les autres insistent que les familles soient sensibilisées pour qu'elles comprennent la situation dans laquelle elles se trouvent. Tous ces problèmes nécessitent une assistance sociale

2.5.4 Assistance économique

Avant les guerres la majorité des femmes interrogées vivaient de l'agriculture quoiqu'il y ait celles qui vivaient de l'élevage, de la couture, et du petit commerce. Pendant les conflits

armés, les femmes interviewées avaient perdu beaucoup de biens de valeurs tels que maisons, objets ménagers, élevage, champs, outils de travail, fonds de commerce.

Certaines femmes ne peuvent plus exercer les activités génératrices de revenu après viol parce qu'elles n'ont plus de force à cause des faiblesses physiques. Les autres sont des déplacées de leurs milieux et vivent au dépend des familles d'accueil abandonnant ainsi leurs champs. Le besoin de l'assistance économique se fait sentir par les conséquences physiques, sociales, juridiques et même économiques. La majorité de nos interviewées souhaitent être économiquement soutenues.

A Massissi, les survivantes de violences sexuelles cultivent en coopératives, elles mettent l'argent ensemble pour les aider en cas de viol. Leur espoir est toujours en des ONG qui sont aussi rares dans la région. Les églises ne donnent que conseil spirituel. Elles ont besoin de quoi a manger. Elles n'ont rien du tout.

«Nous voulons nous associées dans une coopérative pour travailler ensemble mais nous n'avons pas de moyens financiers... » (Survivante, numéro 6, zone urbaine, Bukavu)

2.5.5 Assistance Juridique et de sécurité

Pour la majorité des survivants, les agresseurs ne sont pas connus. Les autres disent qu'il n'y a pas des cliniques juridiques dans les milieux sinon elles peuvent porter plainte. Pour les autres elles sont limitées économiquement pour poursuivre le dossier auprès des juges. D'autres femmes ont peur de représailles et d'autres n'ont pas le temps à comparaître au tribunal.

Face à cette situation, les interrogées souhaitent que le gouvernement prenne ses responsabilités en ce qui concerne la sécurité de la population. Le besoin d'être réhabilitées par la justice a été exprimé par quelques-unes par le fait qu'elles souhaitent que les agresseurs soient arrêtés.

« ...s'il y avait eu la paix, cela ne nous serait pas arrivés » dit l'une des participantes de Massissi district dans la zone rurale de Goma. Pour d'autres femmes dans l'est du Congo, leur premier besoin est la PAIX. Elles ont besoin de zone sécurisée, paisible. Elles rêvent seulement la fin de ces guerres.

«... Avant la guerre, les femmes congolaises étaient gâtées, nous vivions dans les communautés paisibles, nous étions respectées par tout le monde mais maintenant.....Que la guerre s'en aille..... » (Survivante numéro 6, zone urbaine, Goma)

« ... nous voulons un environnement qui nous permet de parler sans que l'on nous fassent du mal... » (Survivante numéro 4, zone rurale, Goma).

2.6 Est-ce qu'un mouvement des survivantes serait utile?

Les femmes ont reconnu l'importance d'un mouvement. Elles ont indique que ce mouvement serait utile de différentes façons. Ces mouvements vont apporter une assistance totale aux projets des survivantes pour prévenir et limiter la violence basée sur le genre dans la région.

2.6.1 Faciliter la guérison

Fournir des services de base aux survivantes de violence sexuelle comprenant la gestion des cas et les services psychosociaux et sanitaires.

2.6.2 Promouvoir la solidarité

Les femmes ont trouve un mouvement des survivantes utiles. Elles ont exprimé cela en ces termes.

- «Un mouvement qui va adresser nos besoins dans le monde entier... » (Participante V de Goma)
- «Un mouvement qui va nous connecter à des église locales pour le procès de guérison spirituelle... »

2.6.3 Briser le silence

Il est nécessaire de communiquer des informations plus fiables afin de prendre des mesures de prévention et d'analyse de la violence sexuelle dans ces régions. Ceci ne va se réaliser que par les mouvements qui auront comme objet la création des mécanismes de décence et de la protection de la femme.

Violence sexuelle est une arme de guerre utilisée par tous les belligérants dans les zones de conflits. Malheureusement, même les représentants de MONUSCO supposé de protéger les femmes et les enfants font de même. Ces derniers manipulèrent des situations en utilisant de l'argent. Beaucoup de jeunes filles tombent enceinte étant manipulée et aussi par l'intimidation de ces agents du MONUSCO (Gauthier, 2013). Les femmes sont utilisées aux services forcées dans leurs camps et deviennent esclaves sexuelles.

«Ils m'ont pris dans leur camps dans la foret, ils me violaient n'importe quand n' importe comment....pendant six mois j'étais avec les belligérants. Je ne me souviens pas de combien de fois je servais ces belligérants de mon corps par jour... et c'était après qu'ils aient tués mon mari et mes quatre garçons » (survivante 2, zone rurale Bukavu)

3. DISCUSSION DES RESULTATS

Le silence autour de la violence sexuelle parmi les survivantes de la violence sexuelle a été un obstacle à la résolution des questions de violence sexuelle. Avec ce silence, il est difficile pour les décideurs politiques, de connaître les circonstances des survivantes afin de les aider. La plupart de ce que nous savons au sujet de la violence sexuelle, en particulier en

RDC, provient des comptes rendus anecdotiques et non à partir d'études empiriques. Par conséquent, cette étude a pour but de briser le silence parmi les survivantes de la violence sexuelle en utilisant une méthode qui ferait que tout le monde puisse exprimer son point de vue sur un sujet lié à la violence sexuelle

Comme la violence sexuelle est un concept qui ne peut être pleinement compris par les survivantes, la stratégie de recherche adoptée était d'explorer leur compréhension du concept. En fait, la violence sexuelle peut prendre des formes diverses et peut être de nature différente selon les circonstances. A cet égard, l'étude a constaté que les survivants en RDC généralement comprenaient ce que la violence sexuelle était dans le contexte de la guerre. En revanche, la discussion avec les survivantes de violence sexuelle au Congo a montré que ces dernières n'étaient pas au courant qu'un acte sexuel forcé par un mari est également une sorte de violence sexuelle. La culture dans laquelle les survivantes ont grandi était la raison de leur ignorance concernant la violence sexuelle par un mari. Les survivantes ont indiqué qu'il s'agit d'une norme acceptable dans la culture de la RDC pour un mari d'avoir des rapports sexuels avec son épouse quand il le veut et donc un mari ne peut pas violer sa femme.

Alors que la compréhension de ce qu'est la violence sexuelle est primordiale à la dénoncer, il semble y avoir un consensus sur le fait que les survivantes préfèrent garder le silence après avoir été soumis à des actes de violence sexuelle. Et cela a été le cas au Congo. Le silence sur la violence sexuelle peut être associé à de nombreux facteurs, dont certains peuvent être spécifiques au contexte. Dans le cas de la RDC, la discussion avec les survivants a conduit à résumer les facteurs causant le silence dans deux catégories principales; facteurs associés aux normes culturelles, et l'absence d'un gouvernement responsable et un système judiciaire pour défendre le cas de survivants. La culture a toujours été une cause de silence face a la violence sexuelle dans les sociétés africaines. Le diagnostic unique de cette étude à l'égard de normes culturelles est le rejet catégorique de la survivante par la communauté. Par exemple, il est très difficile pour une survivante de la violence sexuelle qui n'est pas encore marié à être prises dans le mariage par quelqu'un dans la communauté qui est au courant de sa situation. Un autre aspect unique du silence au Congo est l'absence d'un système de soutien de la part du gouvernement ou du pouvoir judiciaire. Ailleurs, les auteurs de violences sexuelles sont poursuivis et emprisonnés par institutions solidement établies. Ce n'est pas le cas dans les provinces ou cette étude est menée. Comme par discussion avec les survivantes, cette absence d'un système de soutien est une raison importante pour laquelle les survivantes restent silencieuses. Toutes les survivantes ont déclaré que le fait de signaler les cas de violence sexuelle est futile en ceux Provinces et peut être a travers le pays.

La violence sexuelle est connue pour affecter les survivantes à bien des égards, ces moyens ont été présentés dans les sections des résultats de cette étude. Les effets de la violence sexuelle spécifique au Congo sont mieux compris par le rôle que jouent les femmes dans la famille. La vie de famille au Congo en particulier en zone rurale, dépend de la femme qui gagne leur vie par leur travail dans le domaine des plantations. Les hommes n'ont pratiquement rien et restent à la maison. Lorsque la violence sexuelle a lieu, les femmes ont peur de retourner dans les champs et l'économie de la famille en souffre sérieusement. La violence sexuelle a toujours été une expérience traumatisante pour les survivantes, mais dans le cas du Congo, le traumatisme des survivants est encore plus élevé. Etant donné que les survivants au Congo subissent, en plus de la violence sexuelle habituelle, les violences

sexuelles très brutales commises par les belligérants dans la zone de guerre. Donc, les souffrances de la violence sexuelle parmi les survivants au Congo est très élevée. Une incidence à cet égard concerne le cas d'une jeune fille qui a été brutalement violée par les parties belligérantes et ont endommagé son utérus dans le processus. Elle a subi la maladie de longue durée et cette maladie a entraîné la suppression de l'utérus. Plus généralement, la violence sexuelle est préjudiciable au développement du pays parce que de nombreuses filles en âge de scolarité qui sont violées abandonnent l'école en raison de la stigmatisation. Niveau inférieur de la scolarisation dans n'importe quel pays implique un développement limité dans le future. Du fait de la violence sexuelle, il n'y a aucune perspective pour cette femme d'avoir un enfant de son propre choix. En outre, le fait que de nombreuses femmes ont indiqué avoir illusions quand ils dorment dans la nuit, impliquent que des expériences traumatisantes subi par les survivantes est susceptible d'entraîner des problèmes de maladie mentale

Sur la base de ces effets, les survivantes au Congo ont désespérément besoin d'aide. La question reste sur le point de départ dans le processus d'aide à ces survivantes. Les discussions des survivantes autour de leurs besoins a souligné la nécessité d'un certain nombre d'interventions simultanées dirigées à la fois sur les causes profondes de la violence sexuelle et à des effets provenant de la violence sexuelle. La culture et l'absence de système de soutien a été constaté que les causes profondes de la violence sexuelle et de la pauvreté, les traumatismes, l'isolement comme les conséquences de la violence sexuelle. Bien que, en termes de priorités de la racine, l'élimination des causes racine de la violence sexuelle devrait venir en premier lieu, les survivants ont insisté qu'elles ont besoin d'aide pour les soins médicaux après qu'elles aient subi la violence sexuelle. Elles ont également souligné la nécessité d'une assistance financière. L'insistance sur ces besoins peut signifier que les femmes n'ont aucun espoir dans le changement de normes culturelles ou la structure de gouvernance du pays.

En ce qui concerne un mouvement des survivants de la violence sexuelle, les femmes au Congo étaient très optimistes quant à un tel mouvement. Déjà, des discussions parmi les rescapés ont fait allusion aux petites associations de rescapés à s'aider les unes les autres en cas de besoin de soins médicaux. Les survivantes étaient enthousiastes à l'idée de faire partie de ce mouvement comme ils le considèrent comme une occasion pour leurs voix doit franchir les frontières du RD Congo. Elles ont estimé qu'un mouvement des survivantes à un niveau international serait même contester les normes culturelles et les faiblesses marquées de la gouvernance en adressant la violence sexuelle.

En bref, cette étude a porté sur la violence sexuelle contre les femmes avec but de voir si elles peuvent briser le silence sur la violence sexuelle pour des raisons d'interventions à ce sujet. Cette étude avait une certaine limitation. La force de cette étude est qu'elle atteint les survivantes et a adopté une méthode qui fait alors parler de leurs esprits sur la question de la violence sexuelle. Aussi, parce que nous avons eu plusieurs groupes dans la zone urbaine peuvent signifier préjugé des résultats vers la voix de citadin. L'étude avait également certaines limitations en ce qu'elle ne couvre pas la violence sexuelle contre les filles âgées de moins de 16 ans étant bien que, ces dernières sont majoritaires dans ces régions. La question de la violence sexuelle à l'égard des garçons et des hommes n'a également pas été couverte bien que certaines études ont visé à ce genre de violence sexuelle. En outre, les

échantillons utilisés n'étaient pas aléatoire et inclus un nombre limité de survivantes dont les vues peuvent ne pas représentatifs de l'opinion de l'ensemble de la population des survivantes. En dépit de ces insuffisances, l'étude a atteint ses objectifs. Ces lacunes ouvrent une brèche aux futures chercheurs pour les points évoqués et non traités dans le présent travail.

4. RECOMMANDATIONS

Les normes culturelles sont à la base du silence gardé par les survivantes de violence sexuelle parce que selon ces normes les survivantes sont rejetées. Aussi, l'absence de système judiciaire et un soutien de la gouvernance au niveau local, fait au survivantes de sentir qu'elles n'ont aucune aide au cas où elles s'exprimaient. Pour ces raisons la recommandation la plus importante émanant de cette étude est pour le gouvernement

- D'assister la population à un niveau local en arrêtant les auteurs de violences sexuelles
- veiller à ce que les pratiques culturelles contre la loi sont contestées devant les tribunaux de droit

Comme certains des cas de violence sexuelle sont imposées au Congo par les parties belligérantes, la communauté internationale peut aider à résoudre les cas de violence sexuelle en

- travaillant pour la paix dans la région ou en
- utilisant les tribunaux internationaux de traduire en justice les auteurs

D'autres problèmes de violence sexuelle tels que la pauvreté, problèmes de santé physique et mentale, des problèmes psychologiques, sont les conséquences directes des principales causes soulignées ci-dessus, ces problèmes pourraient être résolus par un certain nombre de parties prenantes, y compris le gouvernement du Congo, organisations civiles et non gouvernementales en

- donnant les soins de santé
- fournissant des conseils psychologiques
- aider les survivantes à vivre une vie économique durable
- en faisant l'éducation communautaire sur les malheurs de la violence sexuelle
- donnant l'assistance judiciaire et juridique

5. CONCLUSION

Cette étude a montré que les femmes, une fois approchées de manière professionnelle, peuvent parler des problèmes qu'elles éprouvent lorsqu'elles sont soumises à des violences sexuelles. Outre les renseignements que nous avons obtenus parmi le groupe des femmes couvertes par l'étude, de nombreuses voix de femmes contre les violences sexuelles ne sont pas écoutées. Pour cette raison, nous pensons que cette étude fournira aux décideurs des conseils sur la façon d'intervenir pour prévenir et résoudre les problèmes de violence sexuelle d'une façon satisfaisante pour les survivantes.

6. REFERENCES

Amnesty Internationale 2004, Mettre fin a la violence contre les femmes ; un combat pour aujourd'hui. Résumé du rapport général. Londres.

Brigitte G.M. 2013. Fait au nom de la délégation aux droits des femmes .Rapport d'information ; UNICEF.

Chenail, R. J. (1995). Presenting qualitative data. *The Qualitative Report* 2(3): accessed at http://www.nova.edu/sss/QR/QR2-3/presenting.html. Accessed on 10/02/2014.

Cresswell, J.W. (2007). Qualitative enquiry and research design: choosing among five approaches. Thousand Oaks: Sage

Curran, R, Zengele, B; Mukamana, S (2013). Breaking the silence. A needs assessment of survivors of sexual violence in KwaZulu Natal, South Africa. Report commissioned by Tearfund UK.

Erturk, Y. UN special Rapporteur on Violence against Women, its causes and consequences (2008). Violence against women in armed conflict: the case of DRC

Johnson, B.C. (2012). Aftercare for survivros of human trafficking. *Journal of the North American Association of Christians in Social Work* 39 (4):370-389

Nora, N. 2013: The DRC sexual Violence: Shocking Statistics compared to the US. .www.hearcongo.org/the-drc-and-sexual-violence-shocking-statistics-com. Accessed on 06 February 2014.

.

SI J'EN PARLE, ÇA CHANGERA QUELQUE CHOSE?

À l'écoute des survivants de violences sexuelles dans l'est de la RDC $\,$

Les noms ont été changés pour protéger l'identité des personnes qui ont témoigné



www.tearfund.org

100 Church Road, Teddington, TW11 8QE, Royaume-Uni Tel: +44 (0)20 8977 9144

